



DES ANIMAUX ASSOIFFÉS DE

LIBERTÉ



15 Septembre 2018

Combien de marches pacifiques avant la « fermeture des abattoirs » ?

Combien de pétitions pour mettre fin aux massacres ?

Combien de réformes avant que tous les animaux ne soient libres ?

Combien de lois pour en finir avec l'expérimentation animale ?

Combien de décrets pour anéantir l'anthropocentrisme ?

Combien de SPAs avant d'en finir avec « l'euthanasie de confort » et l'enfermement ?

Combien de partis animalistes pour en finir avec l'« État égalitaire » ?

Combien de « stérilisations éthiques » pour éliminer notre désir de contrôle ?

Combien d'adoptions avant de refuser tout désir de possession ?

A quelques mois de la Marche pour la « fermeture des abattoirs »¹, il semble opportun d'apporter un regard critique sur ce qu'ont l'air de devenir aujourd'hui (au moins médiatiquement) les luttes antispécistes. Cette marche existe depuis 6 ans, qu'a-t-elle apporté ? Rien. On pourra nous rétorquer que des aménagements ont été faits dans la Loi mais cela n'a rien changé à ce qui semble être le but de ces marches : les abattoirs existent toujours et tuent toujours au moins autant. Comment peut-on penser sérieusement un seul instant que défiler dans la rue avec des pancartes et des slogans éculés puissent permettre de mettre fin, ne serait-ce qu'à ce pan de l'exploitation animale ?

Quel est le but de ces marches, à quoi aspire-t-on lorsque l'on y participe ? Les moyens de lutte sont-ils efficaces, et permettent-ils

1 Il s'agit d'une marche qui a lieu tous les ans dans plusieurs villes pour revendiquer l'abolition de l'élevage, de la pêche et de l'abattage.

vraiment de libérer qui que ce soit ? Est-ce que les personnes qui sont à l'origine de ces marches souhaitent vraiment atteindre ce but ? Depuis que les luttes réformistes et abolitionnistes existent, les animaux non-humains sont toujours tués, enfermés, exploités, identifiés, etc. Peu importe la stratégie utilisée, à partir du moment où celles-ci font des demandes à l'État, elles ne peuvent aboutir qu'à des mesures autoritaires (lois, décrets, normes) qui seront en deçà des attentes de ceux qui désirent mettre fin à l'autorité spéciste. A quel point ce massacre nous est-il intenable pour que nous nous contentions d'accepter tout le temps perdu à quémander des lois ? Aussi, l'autorité ne saurait-elle être insupportable que lorsqu'elle est spéciste ? Qu'entendons-nous par « libération animale » ? Qu'il faut être révolté parce que les animaux non-humains, eux, « n'ont rien demandé » ? Ou parce que l'exploitation, la mise à mort, l'enfermement, etc. sont en eux-mêmes inacceptables ?

Il semble que les débuts des mouvements de libération animale aient plus été marqués par des positionnements clairs et radicaux que par l'autopromotion médiatique et la servilité face à l'État auxquelles nous assistons aujourd'hui. Un peu avant les années 80, a en effet débuté toute une série de sabotages revendiqués au nom de l'Animal Liberation Front. Jusqu'à aujourd'hui la position de l'ALF a toujours été claire : se battre jusqu'à ce que chaque cage soit vide, et non jusqu'à ce que chaque cage soit confortable. Au début de l'année 1980, une organisation pourtant réformiste concernant la question de la libération animale voyait le jour aux États-Unis : PETA. Cette dernière a néanmoins toujours tenu elle aussi une position claire concernant l'action directe et plus particulièrement l'ALF : refuser

de condamner des moyens d'action différents de ceux qu'elle s'était donnée².

Un bond dans le présent nous renvoie la réalité amère en pleine figure. Au cours de ces derniers mois (à l'heure de la rédaction de ce texte) diverses actions de sabotage ont été menées contre des commerces vivant de l'exploitation animale. Il n'a pas fallu bien longtemps à une autre organisation réformatrice (L214) pour s'empresse de ramper devant les micros des journalistes en se dissociant et en condamnant ces moyens d'action³. On peut voir qu'en plus de 20 ans les choses ont bien changé, et pas dans le bon sens.

2 <https://www.peta.org/about-peta/faq/whats-petas-position-on-the-animal-liberation-front-alf/>

3 <https://sansattendre.noblogs.org/post/2018/06/27/lille-france-l214-vole-au-secours-des-bouchers/>

LA LIBÉRATION ANIMALE A COUPS DE CAMERAS

Les caméras sont décidément des objets très présents dans la vie de L214. L'organisation les introduit dans les abattoirs (que ce soit par activisme pour filmer les « abus » ou via la force étatique dans le but de soi-disant y garantir le « bien-être animal ») ou alors, chaque fois qu'elle en a l'occasion, se pavane devant celles des journalistes. Suite à plusieurs infiltrations et à la divulgation des vidéos en abattoirs, a été tout d'abord proposée par un député socialiste une loi visant à y rendre obligatoire la présence de caméras de vidéosurveillance. Finalement il a été décidé le 28 mai 2018 qu'elles soient



durant deux ans « expérimentées » (donc non obligatoires), présentes avec l'accord des gérants des abattoirs et que le contenu enregistré puisse être visionné en interne par les services de contrôles, et par les services vétérinaires. À quoi servent ces caméras ?

À prétendre que seul l'abattage méthodique entre quatre murs est intolérable ? Que ces caméras permettront de discerner la mise à mort acceptable de celle qui ne l'est pas ? À partir de quels critères ? N'est-on pas en mesure, sans avoir à visionner ces vidéos sanglantes, de dire que l'existence des abattoirs est forcément aberrante puisque ce sont des établissements conçus pour exécuter des individus ? De la même manière, il est aberrant de s'imaginer que ces caméras puissent être



un outil efficace pour arriver à autre chose que des cages plus confortables. Les agents étatiques n'ont-ils pas vu dans cette proposition de loi, une opportunité de se vernir d'éthique et pour les chefs des abattoirs, une possibilité de fliquer les employés ? Car le risque se trouve là : Ne soyons pas dupes, les abattoirs « volontaires » seront bien évidemment ceux qui sont irréprochables en matière de « maltraitance » (aux yeux de la Loi !). Ainsi les caméras pointeront vers les postes de travail où la seule chose à surveiller pourrait bien devenir les cadences. Si les choses évoluent de cette manière, comment l'État pourrait justifier cette exception faite aux abattoirs ? Cela constituerait une brèche dans laquelle pourraient s'engouffrer sans difficulté les autres branches de métiers. Cette situation pourrait donc conduire à long terme l'État à autoriser officiellement l'utilisation de la vidéosurveillance à des fins de flicage des employés⁴.

Si la définition de l'antispécisme ne fait pas toujours consensus, on peut néanmoins s'accorder sur le fait qu'il inclut l'opposition à l'exploitation des animaux. Or les êtres humains étant aussi des animaux, si la lutte pour l'antispécisme se fait aux dépens de leurs conditions d'existence, alors elle n'est pas réellement antispéciste. La Libération Animale n'est donc conséquente que si elle passe par la libération de tous les animaux, sans distinction. Pourtant, bon nombre d'individus se réjouissent des miettes-réformes, qui ne constituent en rien une étape étant donné que l'exploitation des animaux et leur domestication, si elle ne se réduit pas aux seuls animaux non-humains, ne saurait encore moins se réduire à l'abattage.

4 Sans vouloir verser dans le légalisme, l'utilisation de la vidéosurveillance est actuellement soumise à la condition que les postes de travail ne soient pas filmés. (<https://www.cnil.fr/fr/la-videosurveillance-videoprotection-au-travail>)

DES CADAVRES NON, DES PELUCHES OUI !

Un aspect de l'exploitation animale tabou jusqu'au sein de l'antispécisme concerne les relations entretenues (et imposées) avec les animaux domestiqués. Les abattoirs ne sont pas les seuls lieux où les animaux sont tués, enfermés et exploités. C'est ce qui se passe aussi du côté des Sociétés Protectrices des Animaux (!) sous prétexte que « c'est pour leur bien » ou encore « qu'on ne peut pas faire autrement ». Il est étonnant que la seule « solution » pour lutter contre les abandons consiste à stériliser les « animaux de compagnie »⁵. Ce sujet est peu abordé au sein des mouvements antispécistes, et lorsqu'il l'est, le consensus semble être que la stérilisation est une bonne chose. Malheureusement, les animaux considérés comme « de compagnie » n'ont pas demandé à naître, et s'ils existent, c'est pour satisfaire une demande, et donc un caprice. L'animal-peluche semble moins trouver grâce auprès des organisations de protection/libération animale que l'animal-cadavre. Cela s'explique sans doute simplement : l'animal « de compagnie » a une vie agréable. Il jouit en effet d'un foyer où il est nourri, aimé, et choyé. Cette vision idéaliste occulte le fait que les animaux non-humains vivent normalement indépendamment de nous, et qu'encore une fois nous les utilisons, ni plus ni moins. L'animal-peluche ne subit pas moins l'exploitation que l'animal-cadavre. Ainsi, la racine du problème est à chercher non pas dans le fait d'empêcher les animaux « de compagnie » déjà présents de se reproduire afin d'assurer notre petit confort affectif, mais bien dans cette recherche

5 Cette expression en elle-même résume plutôt bien le rapport problématique que l'on a avec les animaux non-humains.

de confort affectif auprès d'individus à qui on impose bien souvent cette affection⁶.

Pourtant, des « campagnes de sensibilisation » et des articles sur la stérilisation avancent nombre d'arguments en sa faveur. Selon nous, elle n'est que l'expression d'un spécisme bienveillant, c'est-à-dire qu'en se cachant derrière de bonnes intentions, cela permet d'assurer en réalité davantage le contrôle de leur corps. Pour ce faire, ses tenants usent de tactiques dégueulasses comme le recours au chantage, par exemple lorsqu'ils nous font croire qu'il suffirait de stériliser les animaux non-humains pour éviter les abandons. Or, non seulement les animaux sont toujours abandonnés, mais il est logique qu'en générant moins de naissance, il n'y ait pas plus de cas d'abandon que lorsqu'ils sont stérilisés. Avec le même genre de raisonnements insensés, ces « protecteurs des animaux » arrivent à nous vanter les mérites de la stérilisation d'un point de vue sanitaire en nous sortant dans le plus grands des calmes que l'ablation des testicules et des ovaires leur évitera notamment des cancers... des testicules et des ovaires !

La stérilisation doit être un choix personnel (qui serait même souhaitable en ce qui concerne les 7.6 milliards d'individus humains), sinon elle est un acte autoritaire exercé sur autrui. Elle est par ailleurs censée permettre de lutter contre les désastres écologiques. Or, il est absurde de rendre responsables les animaux dits de compagnie en les stérilisant, tout en continuant les élevages.

6 Cette affection peut conduire à favoriser des relations non consenties – allant dans les cas extrêmes jusqu'à la zoophilie (sujet peu ou pas du tout évoqué par les antispécistes) – empêchant ainsi tout propos critique sur cet attachement imposé.

Stériliserait-on pour la même raison, et ce de force, les animaux humains ? La stérilisation permet surtout la servilité et la docilité des individus non-humains – fini les marquages urinaires, les fugues, les bagarres, les miaulements intempestifs, etc., qui pourtant peuvent aussi s'en sortir avec davantage de liberté sans être stérilisés. Dans ces conditions, on se rend compte que la stérilisation n'est qu'un contrôle de plus parmi la myriade d'autres qu'on leur impose : où vivre, quoi et quand manger, quand faire ses besoins, etc.

Lorsque ces derniers, pour quelque raison que ce soit, ne sont plus en mesure de satisfaire les caprices de celles et ceux qui se considèrent comme leurs propriétaires, ils se retrouvent bien souvent entassés dans des « refuges » (principalement ceux de la SPA). On a



ainsi vu ces derniers susciter plusieurs scandales en ayant recours à l'euthanasie comme (fausse) solution à la surpopulation⁷. En 2013, ce sont 1007 animaux qui sont euthanasiés à la Société Protectrice des Animaux de l'Indre⁸. La même année 529 animaux sont tués dans un chenil-fourrière dans le Lot-et-Garonne⁹. 1 700 animaux, encore, ont été tués par la SPA de Pau entre 2010 et 2013¹⁰. L'euthanasie est aussi pratiquée sur les animaux considé-

7 Et d'ailleurs, « surpopulation » pour qui, dans un monde où l'être humain atteint les 7.6 milliards d'individus ?

8 <https://www.lanouvellerepublique.fr/actu/euthanasies-a-la-spa-comment-faire-autrement>

9 <https://www.refugeanimalierdebrax47.com/2014/03/12/chenil-fourri%C3%A8re-de-caubeyre-529-euthanasies/>

rés comme dangereux. Il convient de se poser les questions « Par qui ? », « Pour qui ? » et « Pourquoi ? ». Lorsque l'animal-peluche mord, on s'en débarrasse définitivement. On s'octroie, une fois de plus, le droit de vie et de mort sur des individus, même jusqu'au domaine paradisiaque des « animaux de compagnie ». Encore une fois, quitte à pousser cette logique jusqu'au bout, l'être humain devrait être la cible prioritaire de ses propres injections létales, car s'agissant d'animal dangereux, peu d'individus non-humains peuvent rivaliser¹¹.

Ces tentatives de lutter contre cette surpopulation dont nous sommes nous-mêmes responsables (il s'agit d'individus que l'on fait naître par la reproduction forcée, s'il faut encore le rappeler) sont totalement vaines. On le voit, la population « d'animaux de compagnie » ne cesse d'augmenter, de même que celle qui se retrouve dans les refuges.

Le problème se trouve une fois de plus dans le fait même d'avoir besoin de posséder un « animal de compagnie ». Il y a sans doute là de la psychologie qui entre en jeu : la mignonnerie, le pelage que l'on peut caresser, la vision de « l'animal de compagnie » comme une sorte d'enfant éternel, la valorisation sociale, voilà peut-être une partie de ce qui explique l'ampleur du désastre. La rudesse du monde dans lequel on vit, la misère affective, la frustration, etc. se trouvent être moins douloureux à supporter lorsqu'on a l'apaisement, en

10 https://www.lemonde.fr/biodiversite/article/2017/05/10/la-spa-de-pau-suspectee-d-euthanasies-massives-d-animaux_5125588_1652692.html

11 Il s'agit ici d'un raisonnement par l'absurde. Nous ne sommes bien évidemment pas pour la peine de mort.

rentrant chez soi le soir, de retrouver cet enfant éternel, cet animal-peluche. Mais comme la peluche, l'animal-peluche est un leurre. A la différence de la peluche cependant, il est un leurre dévastateur, tant sur le plan du spécisme que sur celui des désastres écologiques. Et pourtant, on continue de voir régulièrement ces campagnes dégueulasses de la SPA visant à encourager l'adoption, et ce sans jamais remettre en cause la domestication. Il ne s'agit évidemment pas de dire qu'il ne faut surtout pas adopter. Il s'agit de prendre conscience du problème que représente la domestication, même quand elle se pare des meilleures intentions. Car ces intentions ne peuvent en dernière instance qu'être mauvaises. Aucun animal non-humain ne devrait être dépendant de l'être humain, et quant à ces mesures (stérilisation et euthanasie) visant à réguler une population que l'on encourage par ailleurs¹², elles sont de toute façon autoritaires, appliquées à des êtres dont on a décidé à l'avance qu'ils étaient notre propriété. Et finalement, lorsque la libération animale s'accoquine à l'adoption, ne devrait-on pas y voir un problème ? Quitter une cage rouillée pour une cage dorée, est-ce là la dignité qu'on veut leur rendre ?

12 Si l'idée était de s'attaquer aux racines des problèmes, ici il serait plus pertinent de s'attaquer directement aux élevages.

UN NON-PROGRAMME

Nous ne voulons pas que l'État se « veganise », nous souhaitons sa destruction. Aucun texte de loi ne pourra mettre fin au spécisme et à l'anthropocentrisme, de la même manière qu'aucun texte de loi n'a jamais permis d'en finir avec les violences sexuelles. De plus, comment une organisation de pouvoir (l'État) pourrait elle détruire le pouvoir et la domination ? Les lobbyistes et les politiciens qui vivent directement de l'exploitation des animaux n'accepteront jamais de mettre fin à leur gagne-pain. Comme nous l'avons vu plus haut, quand l'État légifère en faveur du « bien-être animal », il crée finalement plus de contrôle et de répression.

Nous ne voulons pas que le monde marchand se « veganise », nous souhaitons sa destruction. Pour les antispécistes et les vegans alter-capitalistes, il est nécessaire de tendre vers une économie respectueuse des animaux non-humains. Repas vegans dans les restaurants, hôtels vegans, produits cosmétiques « cruelty-free » aux prix exorbitants, etc. : les capitalistes ont de nombreuses opportunités pour assurer la pérennité de l'Économie en la « veganisant ». Certaines associations antispécistes vont jusqu'à vendre des pulls et des livres de recettes au nom de la « Cause animale ». D'autres souhaitent la reconversion professionnelle des agriculteurs dans des secteurs qui ne nécessitent pas l'exploitation des animaux non-humains, mais elles ne remettent pas en cause leurs fondements marchands et étatiques. En somme, reconverter c'est reproduire encore et encore cette société marchande et la rendre désirable.

Nous ne voulons pas « veganiser » le « monde sauvage », nous voulons nous en rapprocher. Sous couvert de « conséquentialisme », des militants « anti-prédation» prennent la position du « penseur du meurtre des prédateurs ». En effet, un des cofondateurs des Cahiers Antispécistes, écrivait :

« En nous abstenant de tuer un lion, nous tuons de nombreuses gazelles. D'un point de vue conséquentialiste, il semblerait préférable de tuer un lion plutôt que de tuer (indirectement) tous ces autres animaux ; et préférable de le faire immédiatement, plutôt que de compter sur des solutions impliquant un long délai »¹³

Selon cette « éthique » il serait préférable de tuer des animaux non-humains chassant pour se nourrir. Contre la Nature, cet Homo Antispéciste s'érige en quasi divinité pour s'arroger le droit de mort qui n'est pas sans rappeler des positionnements humanistes. S'ils ne souhaitent pas la mort des prédateurs, d'autres militants « anti-prédation » se prononcent en faveur d' « alternatives » dégueulasses, telles que les modifications génétiques rendant les prédateurs herbivores ou encore la stérilisation forcée. Mais accepteraient-ils d'appliquer sur eux-mêmes ou sur « leurs proches » ce qu'ils préconisent ? N'est-il pas spéciste de traiter différemment les animaux en fonction de leur « appartenance à une espèce » ?

Ces gestionnaires du monde sauvage projettent leur conception du monde à l'ensemble du vivant, qui au-delà des conséquences

13 <https://www.cahiers-antispecistes.org/sur-le-droit-a-la-vie-des-predateurs/>

écologiques, n'est que la manifestation de leur anthropocentrisme. Selon nous, les personnes qui fondent exclusivement leur antispécisme sur la notion de sentience font fausse route. En effet, un tel positionnement amène inéluctablement à voir la souffrance présente aussi chez les animaux sauvages et donc à chercher à la réduire. Or l'être humain n'est en très grande partie pas à l'origine de cette souffrance, ce qui rend ici l'idée d'« anti-prédation » à la fois absurde et dangereuse. De notre point de vue, la base d'un positionnement antispéciste est l'exploitation qui découle de la domestication et de la privation de liberté des individus.





Ce n'est pas une nouveauté : l'antispécisme, comme un grand nombre d'autres domaines de lutte, n'est pas exempt de réflexions, de personnes, et d'actes fondamentalement réformistes et visant à un renforcement autoritaire (demande de plus de justice, demande de lois pour « limiter les abus », etc.). Par contre, l'antispécisme, sans doute plus que bon nombre d'autres domaines de lutte, est une porte ouverte aux personnes et idées réactionnaires. Et c'est sans doute au sein des organisations que ces idées peuvent le plus facilement s'infiltrer. Car il « faut » être consensuel, et que généralement une organisation ne va pas s'occuper d'autre chose que d'antispécisme. On pourra rétorquer que le mouvement antispéciste se doit d'être uni, « pour les animaux », que la division mène à l'échec, etc. Nous n'avons pas besoin d'être amenés à l'échec, puisque nous y sommes déjà. La question est donc, si tant est que cela soit dans le domaine du possible, comment souhaite-t-on se tirer de cette situation

d'échec ? En acceptant des visions du monde qui ne nous conviennent pas, juste pour rester unis ? Les anarchistes, et plus généralement les personnes qui refusent l'autorité, ont toujours souffert de ce genre de stratégies. Dans le même esprit, nous refusons que les perspectives de lutte contre l'exploitation des animaux non-humains écrasent celles contre l'exploitation des animaux humains. C'est pourquoi nous ne voulons pas de la trajectoire légaliste prise par la majorité des organisations antispécistes ; souhaiter de nouvelles lois, c'est souhaiter plus de contrôle, c'est souhaiter en dernière instance renforcer la mainmise de l'État sur nos vies. C'est pourquoi nous ne voulons pas non plus du monde marchand alternatif vegan qui continue d'exploiter des animaux humains, et qui encore une fois finit par renforcer le monde marchand dans sa globalité en le rendant plus légitime, en le vernissant d'éthique (le problème du vernis, c'est que ça finit bien souvent par s'écailler).

Pour conclure, il serait bon aussi de poser la question de l'antispécisme dans l'autre sens. Car si l'antispécisme ne peut se passer d'une critique conséquente de l'autorité sous toutes ses formes, la réflexion et les pratiques anarchistes peuvent-elles se dispenser d'intégrer l'antispécisme ? L'être humain étant lui aussi un animal, qu'est-ce qui justifierait que nous souhaitions détruire l'autorité pour nous tout en acceptant de l'exercer sur d'autres individus ? Lorsque l'on accepte d'être du côté des « libres » tout en ayant des individus humains sous notre joug, nous sommes de fait des tyrans. En quoi cela serait-il différent lorsque les individus sous notre joug ne sont pas humains ?

Évidemment la critique antiséciste est répandue dans les milieux anti-autoritaires, et c'est tant mieux. Mais elle doit encore s'étendre, et l'on ne devrait pas trouver normal, par exemple, que de la nourriture issue de l'exploitation animale soit servie lors d'événements centrés autour de l'anti-autoritarisme, de la même manière que lorsque de tels événements sont empreints d'autres types d'oppression, nous nous devons de réagir.

Lorsque c'est le monde dans lequel on vit qui nous débecte, et que l'on n'aspire qu'à sa destruction, la séparation et le cloisonnement des domaines de lutte sont une plaie.



